



RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

Travail – Justice – Solidarité

MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DE LA DÉCENTRALISATION

DIRECTION GÉNÉRALE DES ÉLECTIONS - DGE



DECISION N° D/2026/1473/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Bolodou (PREFECTURE : Guéckédou)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

La Directrice Générale

- Vu** la Constitution ;
- Vu** la Loi Organique L/2025/026/CNT portant Code électoral du 27 septembre 2025 ;
- Vu** le Décret D/2025/087/PRG/CNRD/SGG portant attribution et organisation de la Direction Générale des Élections du 14 juin 2025 ;
- Vu** le Décret D/2025/0124/PRG/CNRD/SGG portant nomination de la Directrice Générale des Élections du 22 juillet 2025 ;
- Vu** le Décret D/2026/0109/PRG/SGG modifiant les dates des élections législatives et communales du 24 mai 2026, ainsi que les dates d'ouverture et de clôture des campagnes pour lesdites élections du 10 avril 2026 ;
- Vu** l'Arrêté A/2026/024/MATD/DGE/SGG fixant le nombre de membres du conseil communal et le nombre d'adjoints au maire par commune du 10 mars 2026;
- Vu** l'Avis Consultatif Numero 18 de la Cour Supreme, relatif à l'interprétation et de clarification de certaines dispositions du Code électoral relatives à la proclamation des résultats définitifs des élections communales et aux modalités de transmission des procès-verbaux de centralisation du 26 mai 2026 ;
- Vu** les Décisions des Tribunaux de Première Instance relatives au contentieux électoral lié aux résultats des élections communales du 31 mai 2026 ;

DECIDE

DECISION N° D/2026/1473/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Bolodou (PREFECTURE : Guéckédou)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Article premier. – De l'objet

La présente décision a pour objet la publication de la liste définitive des conseillers communaux de la commune de Bolodou, préfecture de Guéckédou, élus à l'issue des élections communales du 31 mai 2026.

Article 2 : De la publication de la liste définitive

La liste définitive nominative des conseillers communaux élus pour la commune de Bolodou, préfecture de Guéckédou, est annexée à la présente décision et en fait partie intégrante.

Article 3 : De l'exécution

Le Directeur Général Adjoint, le Conseiller Juridique, le Conseiller Technique, les Directeurs des départements techniques, les responsables des services d'appui et les démembrés de la Direction Générale des Élections sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Article 4 : De l'entrée en vigueur

La présente Décision qui prend effet à compter de la date de sa signature, sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Fait à Conakry, le 18 juin 2026


Directrice
Générale

Madame CAMARA Dienabou Touré

DECISION N° D/2026/1473/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Bolodou (PREFECTURE : Guéckédou)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

LISTE (SIGLE)	RANG	NOM COMPLET	SEXE	NÉ(E) LE
Association Pour Le Développement De Bolodou (ADB)	1	JEAN FAYA LENO	M	01/01/1988
Association Pour Le Développement De Bolodou (ADB)	2	WATTA KAMANO	F	01/06/1966
Association Pour Le Développement De Bolodou (ADB)	3	KARENKE KOUNDOUNO	M	01/02/1988
Association Pour Le Développement De Bolodou (ADB)	4	KOURANY MILLIMOUNO	F	01/01/1999
Association Pour Le Développement De Bolodou (ADB)	5	TAMBA TAGARD MILLIMOUNO	M	10/10/1999
Association Pour Le Développement De Bolodou (ADB)	6	TAMBA GBAMA LENO	F	05/04/1989
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	1	LAYBA KAMANO	M	02/03/1978
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	2	ODETTE MILLIMOUNO	F	01/01/1970
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	3	TAMBA FODÉ KOUMASSADOUNO	M	11/11/1990
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	4	DJENEBOU SQUARE	F	01/01/1975
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	5	FAYA PÉCOS KAMANO	M	25/04/1969
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	6	MARIAME KAMANO	F	01/07/1963
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	7	FARA FANKORO KOUNDOUNO	M	10/04/1974
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	8	KOUMBA ELISABETH MILLIMOUNO	F	01/01/1972

DECISION N° D/2026/1473/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Bolodou (PREFECTURE : Guéckédou)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	9	TAMBA DJIBA LENO	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	10	SIA NATOMA MILLIMOULO	F	05/07/1980
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	11	GNOUMA ZIDANE KANTAMBADOUNO	M	01/01/1984



RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

Travail – Justice – Solidarité



MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DE LA DÉCENTRALISATION

DIRECTION GÉNÉRALE DES ÉLECTIONS - DGE

DECISION N° D/2026/1474/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Fangamadou (PREFECTURE : Guéckédou)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

La Directrice Générale

- Vu** la Constitution ;
- Vu** la Loi Organique L/2025/026/CNT portant Code électoral du 27 septembre 2025 ;
- Vu** le Décret D/2025/087/PRG/CNRD/SGG portant attribution et organisation de la Direction Générale des Élections du 14 juin 2025 ;
- Vu** le Décret D/2025/0124/PRG/CNRD/SGG portant nomination de la Directrice Générale des Élections du 22 juillet 2025 ;
- Vu** le Décret D/2026/0109/PRG/SGG modifiant les dates des élections législatives et communales du 24 mai 2026, ainsi que les dates d'ouverture et de clôture des campagnes pour lesdites élections du 10 avril 2026 ;
- Vu** l'Arrêté A/2026/024/MATD/DGE/SGG fixant le nombre de membres du conseil communal et le nombre d'adjoints au maire par commune du 10 mars 2026;
- Vu** l'Avis Consultatif Numero 18 de la Cour Supreme, relatif à l'interprétation et de clarification de certaines dispositions du Code électoral relatives à la proclamation des résultats définitifs des élections communales et aux modalités de transmission des procès-verbaux de centralisation du 26 mai 2026 ;
- Vu** les Décisions des Tribunaux de Première Instance relatives au contentieux électoral lié aux résultats des élections communales du 31 mai 2026 ;

DECIDE

DECISION N° D/2026/1474/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Fangamadou (PREFECTURE : Guéckédou)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Article premier. – De l'objet

La présente décision a pour objet la publication de la liste définitive des conseillers communaux de la commune de Fangamadou, préfecture de Guéckédou, élus à l'issue des élections communales du 31 mai 2026.

Article 2 : De la publication de la liste définitive

La liste définitive nominative des conseillers communaux élus pour la commune de Fangamadou, préfecture de Guéckédou, est annexée à la présente décision et en fait partie intégrante.

Article 3 : De l'exécution

Le Directeur Général Adjoint, le Conseiller Juridique, le Conseiller Technique, les Directeurs des départements techniques, les responsables des services d'appui et les démembrements de la Direction Générale des Élections sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Article 4 : De l'entrée en vigueur

La présente Décision qui prend effet à compter de la date de sa signature, sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Fait à Conakry, le 18 juin 2026

A circular stamp of the Direction Générale des Élections is visible, with the text "DIRECTION GENERALE DES ELECTIONS" and "Direction Générale" around the perimeter. A handwritten signature in blue ink, "Dienabou Touré", is written across the stamp.

Madame CAMARA Dienabou Touré

DECISION N° D/2026/1474/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Fangamadou (PREFECTURE : Guéckédou)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

LISTE (SIGLE)	RANG	NOM COMPLET	SEXE	NÉ(E) LE
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	1	FAYA BAGBOTO KAMANO	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	2	SIA JOSÉPHINE KAMANO	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	3	MOUSSA SANOH	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	4	KOUMBA THÉRÈSE TOLNO	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	5	FELLAH IFFONO	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	6	FINDA HAWA TOLNO	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	7	HAMIDOU KALLO	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	8	MARIAME MILLIMOUNO	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	9	NIOUMA ETIENNE TONGUINO	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	10	YAWA TOUWO MILLIMOUNO	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	11	MOHAMED LAMINE DRAMÉ	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	12	MARIE BINTOU LÈNO	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	13	AMADOU KOUROUMA	M	
Parti Pour Le Développement De Fangamadou (PDF)	1	AMADOU KAMANO	M	01/01/1980

DECISION N° D/2026/1474/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Fangamadou (PREFECTURE : Guéckédou)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Parti Pour Le Développement De Fangamadou (PDF)	2	FINDA JEANNETTE MILLIMOUNO	F	11/01/1962
Parti Pour Le Développement De Fangamadou (PDF)	3	KEMO CAMARA	M	01/01/1974
Parti Pour Le Développement De Fangamadou (PDF)	4	SIA SUZANNE KAMANO	F	01/01/1980
Parti Pour Le Développement De Fangamadou (PDF)	5	MAMADI KAMANO	M	01/01/1960
Parti Pour Le Développement De Fangamadou (PDF)	6	FATOUMATA KEITA	F	01/10/1976
Parti Pour Le Développement De Fangamadou (PDF)	7	FAYA FELIX TOLNO	M	17/12/2013
Parti Pour Le Développement De Fangamadou (PDF)	8	SIA HAWA TOLNO	F	15/09/1983
Parti Pour Le Développement De Fangamadou (PDF)	9	FAYA TCHENDENAN TOLNO	M	06/07/1976
Parti Pour Le Développement De Fangamadou (PDF)	10	SAA LOUIS TENGUIANO	M	10/10/1990



RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

Travail – Justice – Solidarité

MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DE LA DÉCENTRALISATION

DIRECTION GÉNÉRALE DES ÉLECTIONS - DGE



DECISION N° D/2026/1476/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Guelo-N'faly (PREFECTURE : Guéckédou)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

La Directrice Générale

- Vu** la Constitution ;
- Vu** la Loi Organique L/2025/026/CNT portant Code électoral du 27 septembre 2025 ;
- Vu** le Décret D/2025/087/PRG/CNRD/SGG portant attribution et organisation de la Direction Générale des Élections du 14 juin 2025 ;
- Vu** le Décret D/2025/0124/PRG/CNRD/SGG portant nomination de la Directrice Générale des Élections du 22 juillet 2025 ;
- Vu** le Décret D/2026/0109/PRG/SGG modifiant les dates des élections législatives et communales du 24 mai 2026, ainsi que les dates d'ouverture et de clôture des campagnes pour lesdites élections du 10 avril 2026 ;
- Vu** l'Arrêté A/2026/024/MATD/DGE/SGG fixant le nombre de membres du conseil communal et le nombre d'adjoints au maire par commune du 10 mars 2026 ;
- Vu** l'Avis Consultatif Numero 18 de la Cour Supreme, relatif à l'interprétation et de clarification de certaines dispositions du Code électoral relatives à la proclamation des résultats définitifs des élections communales et aux modalités de transmission des procès-verbaux de centralisation du 26 mai 2026 ;
- Vu** les Décisions des Tribunaux de Première Instance relatives au contentieux électoral lié aux résultats des élections communales du 31 mai 2026 ;

DECIDE

DECISION N° D/2026/1476/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Guelo-N'faly (PREFECTURE : Guéckédou)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Article premier. – De l'objet

La présente décision a pour objet la publication de la liste définitive des conseillers communaux de la commune de Guelo-N'faly, préfecture de Guéckédou, élus à l'issue des élections communales du 31 mai 2026.

Article 2 : De la publication de la liste définitive

La liste définitive nominative des conseillers communaux élus pour la commune de Guelo-N'faly, préfecture de Guéckédou, est annexée à la présente décision et en fait partie intégrante.

Article 3 : De l'exécution

Le Directeur Général Adjoint, le Conseiller Juridique, le Conseiller Technique, les Directeurs des départements techniques, les responsables des services d'appui et les démembrements de la Direction Générale des Élections sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Article 4 : De l'entrée en vigueur

La présente Décision qui prend effet à compter de la date de sa signature, sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Fait à Conakry, le 18 juin 2026



The image shows a circular official stamp of the Direction Générale des Élections (DGE) of the République de Guinée. The stamp contains the text "DIRECTION GENERALE DES ELECTIONS", "République de Guinée", and "D.G.E. * S.N.O.E.". Overlaid on the stamp is a handwritten signature in blue ink that reads "Djenabou Touré".

Madame CAMARA Djenabou Touré

DECISION N° D/2026/1476/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Guelo-N'faly (PREFECTURE : Guéckédou)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

LISTE (SIGLE)	RANG	NOM COMPLET	SEXE	NÉ(E) LE
Bloc Libéral (BL)	1	RAYMOND YOMBOUNO	M	07/04/1991
Bloc Libéral (BL)	2	RENÉ LELANO	F	08/04/1995
Bloc Libéral (BL)	3	JEAN YARADOUNO	M	15/04/1983
Bloc Libéral (BL)	4	SIA YOMBOUNO	F	05/05/1994
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	1	FAYA BAILLO YOMBOUNO	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	2	ROSE MAKENDO TEINGUIANO	F	01/01/1969
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	3	MOHAMED YOMBOUNO	M	01/01/1973
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	4	KOUMBA MONIQUE KAMANO	F	27/10/1988
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	5	JEAN MARIE BOUEDOUNO	M	10/07/1975
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	6	JOSEPHINE YOMBOUNO	F	01/01/1974
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	7	GNOUMA ROBERT MILLIMOUNO	M	01/07/1985



RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

Travail – Justice – Solidarité



MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DE LA DÉCENTRALISATION

DIRECTION GÉNÉRALE DES ÉLECTIONS - DGE

**DECISION N° D/2026/1477/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Guendembou (PREFECTURE : Guéckédou)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026**

La Directrice Générale

- Vu** la Constitution ;
- Vu** la Loi Organique L/2025/026/CNT portant Code électoral du 27 septembre 2025 ;
- Vu** le Décret D/2025/087/PRG/CNRD/SGG portant attribution et organisation de la Direction Générale des Élections du 14 juin 2025 ;
- Vu** le Décret D/2025/0124/PRG/CNRD/SGG portant nomination de la Directrice Générale des Élections du 22 juillet 2025 ;
- Vu** le Décret D/2026/0109/PRG/SGG modifiant les dates des élections législatives et communales du 24 mai 2026, ainsi que les dates d'ouverture et de clôture des campagnes pour lesdites élections du 10 avril 2026 ;
- Vu** l'Arrêté A/2026/024/MATD/DGE/SGG fixant le nombre de membres du conseil communal et le nombre d'adjoints au maire par commune du 10 mars 2026;
- Vu** l'Avis Consultatif Numero 18 de la Cour Supreme, relatif à l'interprétation et de clarification de certaines dispositions du Code électoral relatives à la proclamation des résultats définitifs des élections communales et aux modalités de transmission des procès-verbaux de centralisation du 26 mai 2026 ;
- Vu** les Décisions des Tribunaux de Première Instance relatives au contentieux électoral lié aux résultats des élections communales du 31 mai 2026 ;

DECIDE

DECISION N° D/2026/1477/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Guendembou (PREFECTURE : Guéckédou)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Article premier. – De l'objet

La présente décision a pour objet la publication de la liste définitive des conseillers communaux de la commune de Guendembou, préfecture de Guéckédou, élus à l'issue des élections communales du 31 mai 2026.

Article 2 : De la publication de la liste définitive

La liste définitive nominative des conseillers communaux élus pour la commune de Guendembou, préfecture de Guéckédou, est annexée à la présente décision et en fait partie intégrante.

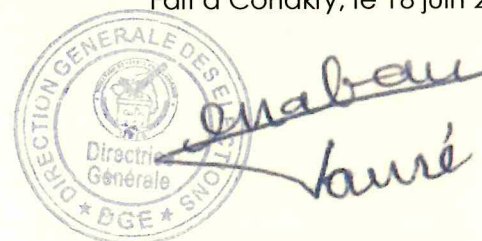
Article 3 : De l'exécution

Le Directeur Général Adjoint, le Conseiller Juridique, le Conseiller Technique, les Directeurs des départements techniques, les responsables des services d'appui et les démembrements de la Direction Générale des Élections sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Article 4 : De l'entrée en vigueur

La présente Décision qui prend effet à compter de la date de sa signature, sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Fait à Conakry, le 18 juin 2026

The image shows a circular official stamp of the Direction Générale des Élections (DGE) of Guinea. The stamp contains the text "DIRECTION GENERALE DES ELECTIONS" around the top edge, "Directrice Générale" in the center, and "DGE * SNG" at the bottom. Overlaid on the stamp is a handwritten signature in blue ink that reads "Djenabou Touré".

Madame CAMARA Djenabou Touré

DECISION N° D/2026/1477/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Guendembou (PREFECTURE : Guéckédou)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

LISTE (SIGLE)	RANG	NOM COMPLET	SEXE	NÉ(E) LE
Bloc Libéral (BL)	1	DANIEL FEINDOUNO	M	31/12/1958
Bloc Libéral (BL)	2	SIA JEANNE OUAMOOUNO	F	31/12/1983
Bloc Libéral (BL)	3	JOSEPH MAMADY FEINDOUNO	M	31/12/1974
Bloc Libéral (BL)	4	SIA VICTORINE KONDIANO	F	02/04/2002
Bloc Libéral (BL)	5	PASCAL TEINGUIANO	M	27/02/1996
Bloc Libéral (BL)	6	SIA VICTORINE KAMANO	F	07/06/2002
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	1	MICHEL N'GALEMA MASSANDOUNO	M	10/01/1985
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	2	ODETTE LÈNO	F	22/03/1994
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	3	JACQUES KAMANO	M	22/11/1980
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	4	SIA MILLIMOOUNO	F	26/06/1969
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	5	DÉSIRÉ KABA FEINDOUNO	M	20/05/1959
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	6	FANTA KONDIANO	F	01/01/1978
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	7	IBRAHIMA BARRY	M	03/04/1972
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	8	KOUMBA ROSALINE TEINGUIANO	F	02/07/1977
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	9	PAUL SANDOUNO	M	01/05/1970
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	10	FATOU CAMARA	F	01/01/1970
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	11	TIMOTHÉ FEINDOUNO	M	12/06/1962



DECISION N° D/2026/1477/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Guendembou (PREFECTURE : Guéckédou)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	12	LESSIA TEINGUIANO	F	01/01/1969
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	13	NICOLAS FASSOUMA SANDOUNO	M	10/09/1970
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	14	ANNÈS SANDOUNO	F	01/01/1975
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	15	FAYA ANTOINE TEINGUIANO	M	01/01/1973
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	16	VICTOR TOLNO	M	24/12/1995
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	17	SAA LÈNO	M	12/06/1973



RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

Travail – Justice – Solidarité

MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DE LA DÉCENTRALISATION

DIRECTION GÉNÉRALE DES ÉLECTIONS - DGE



DECISION N° D/2026/1475/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Guéckédou (PREFECTURE : Guéckédou)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

La Directrice Générale

- Vu** la Constitution ;
- Vu** la Loi Organique L/2025/026/CNT portant Code électoral du 27 septembre 2025 ;
- Vu** le Décret D/2025/087/PRG/CNRD/SGG portant attribution et organisation de la Direction Générale des Élections du 14 juin 2025 ;
- Vu** le Décret D/2025/0124/PRG/CNRD/SGG portant nomination de la Directrice Générale des Élections du 22 juillet 2025 ;
- Vu** le Décret D/2026/0109/PRG/SGG modifiant les dates des élections législatives et communales du 24 mai 2026, ainsi que les dates d'ouverture et de clôture des campagnes pour lesdites élections du 10 avril 2026 ;
- Vu** l'Arrêté A/2026/024/MATD/DGE/SGG fixant le nombre de membres du conseil communal et le nombre d'adjoints au maire par commune du 10 mars 2026;
- Vu** l'Avis Consultatif Numero 18 de la Cour Supreme, relatif à l'interprétation et de clarification de certaines dispositions du Code électoral relatives à la proclamation des résultats définitifs des élections communales et aux modalités de transmission des procès-verbaux de centralisation du 26 mai 2026 ;
- Vu** les Décisions des Tribunaux de Première Instance relatives au contentieux électoral lié aux résultats des élections communales du 31 mai 2026 ;

DECIDE

8

DECISION N° D/2026/1475/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Guéckédou (PREFECTURE : Guéckédou)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Article premier. – De l'objet

La présente décision a pour objet la publication de la liste définitive des conseillers communaux de la commune de Guéckédou, préfecture de Guéckédou, élus à l'issue des élections communales du 31 mai 2026.

Article 2 : De la publication de la liste définitive

La liste définitive nominative des conseillers communaux élus pour la commune de Guéckédou, préfecture de Guéckédou, est annexée à la présente décision et en fait partie intégrante.

Article 3 : De l'exécution

Le Directeur Général Adjoint, le Conseiller Juridique, le Conseiller Technique, les Directeurs des départements techniques, les responsables des services d'appui et les démembrés de la Direction Générale des Élections sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Article 4 : De l'entrée en vigueur

La présente Décision qui prend effet à compter de la date de sa signature, sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Fait à Conakry, le 18 juin 2026



The image shows a circular official stamp of the Direction Générale des Élections (DGE) of Guinea. The stamp contains the text 'DIRECTION GENERALE DES ELECTIONS' and 'DGE * S.M.I.L.L.'. Overlaid on the stamp is a handwritten signature in blue ink that reads 'Djenabou Touré'.

Madame CAMARA Djenabou Touré

DECISION N° D/2026/1475/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Guéckédou (PREFECTURE : Guéckédou)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

LISTE (SIGLE)	RANG	NOM COMPLET	SEXE	NÉ(E) LE
Bloc Libéral (BL)	1	SAA EMMANUEL TONGUINO	M	10/07/1983
Bloc Libéral (BL)	2	KOUMBA CECILE KAMANO	F	01/01/1997
Bloc Libéral (BL)	3	TAMBA MARTIN KAMANO	M	26/03/1986
Bloc Libéral (BL)	4	SIAA MIALLA KAMANO	F	29/09/1990
Bloc Libéral (BL)	5	TAMBA EDOUARD LENO	M	02/02/1986
Bloc Libéral (BL)	6	JEANNE KARIA MILLIMOULO	F	14/08/1978
Bloc Libéral (BL)	7	ALY PHILIPPE BONGONO	M	21/09/1982
Bloc Libéral (BL)	8	SIA FANTA TOLNO	F	02/01/1965
Bloc Libéral (BL)	9	SAA MAURICE MILLIMOULO	M	10/10/1986
Front Pour L'Alliance Nationale (FAN)	1	MOHAMED LAMINE KEIRA	M	10/01/1986
Front Pour L'Alliance Nationale (FAN)	2	NANFADIMA ADDAI	F	11/12/1995
Front Pour L'Alliance Nationale (FAN)	3	HADJA BINTOU KABA	M	01/01/1959
Front Pour L'Alliance Nationale (FAN)	4	MADOUSSOU CISSE	F	01/01/1995
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	1	ANATHIN SIAFA KAMANO	M	20/09/1985
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	2	SIA MARIAME KAMANO	F	01/01/1969
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	3	IDRISSA TRAORE	M	22/12/1983
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	4	PÉLICOT TOLNO	F	01/01/1977
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	5	ABDOULAYE CHERIF DIALLO	M	01/01/1958
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	6	TEWA IVETTE LÈNO	F	01/01/1996
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	7	KÉOULEN TOUNKARA	M	01/04/1954

DECISION N° D/2026/1475/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Guéckédou (PREFECTURE : Guéckédou)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	8	SALÉMATOU KABA	F	29/07/1977
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	9	IBRAHIMA KOUYATÉ	M	09/07/1985
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	10	SARAN FANTA KEITA	F	29/04/1987
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	11	ISAAC LÉLANO	M	01/01/1977
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	12	KOUMBA ELIZABETH TOLNO	F	01/01/1969
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	13	BENJAMIN MILLIMOULO	M	25/12/1952
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	14	SIA LÉONTINE MILLIMOULO	F	12/08/1984
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	15	MORY II KOUROUMA	M	06/02/1987
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	16	MAFREIN CAMARA	F	04/01/1998
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	17	SÉKOU CONDÉ	M	02/12/1975
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	18	HADJA SONA KEITA	F	15/02/1961
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	19	FAYA NABY KAMBADOUNO	M	02/03/1978
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	20	AISSATOU KANTE	F	15/03/1984
Union Démocratiques De Guinée (UDG)	1	FARA GASPARD KAMANO	M	14/03/1985
Union Démocratiques De Guinée (UDG)	2	FINDA HADJA MILLIMOULO	F	01/03/1987
Union Démocratiques De Guinée (UDG)	3	FAYA MICHEL IFFONO	M	07/10/1954

DECISION N° D/2026/1475/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Guéckédou (PREFECTURE : Guéckédou)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Union Démocratiques De Guinée (UDG)	4	TEWA FATOU KAMANO	F	01/01/1984
-------------------------------------	---	-------------------	---	------------



RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

Travail – Justice – Solidarité



MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DE LA DÉCENTRALISATION

DIRECTION GÉNÉRALE DES ÉLECTIONS - DGE

DECISION N° D/2026/1478/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX :
DE LA COMMUNE DE Kassadou (PREFECTURE : Guéckédou)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

La Directrice Générale

- Vu** la Constitution ;
- Vu** la Loi Organique L/2025/026/CNT portant Code électoral du 27 septembre 2025 ;
- Vu** le Décret D/2025/087/PRG/CNRD/SGG portant attribution et organisation de la Direction Générale des Élections du 14 juin 2025 ;
- Vu** le Décret D/2025/0124/PRG/CNRD/SGG portant nomination de la Directrice Générale des Élections du 22 juillet 2025 ;
- Vu** le Décret D/2026/0109/PRG/SGG modifiant les dates des élections législatives et communales du 24 mai 2026, ainsi que les dates d'ouverture et de clôture des campagnes pour lesdites élections du 10 avril 2026 ;
- Vu** l'Arrêté A/2026/024/MATD/DGE/SGG fixant le nombre de membres du conseil communal et le nombre d'adjoints au maire par commune du 10 mars 2026;
- Vu** l'Avis Consultatif Numero 18 de la Cour Supreme, relatif à l'interprétation et de clarification de certaines dispositions du Code électoral relatives à la proclamation des résultats définitifs des élections communales et aux modalités de transmission des procès-verbaux de centralisation du 26 mai 2026 ;
- Vu** les Décisions des Tribunaux de Première Instance relatives au contentieux électoral lié aux résultats des élections communales du 31 mai 2026 ;

DECIDE

DECISION N° D/2026/1478/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Kassadou (PREFECTURE : Guéckédou)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Article premier. – De l'objet

La présente décision a pour objet la publication de la liste définitive des conseillers communaux de la commune de Kassadou, préfecture de Guéckédou, élus à l'issue des élections communales du 31 mai 2026.

Article 2 : De la publication de la liste définitive

La liste définitive nominative des conseillers communaux élus pour la commune de Kassadou, préfecture de Guéckédou, est annexée à la présente décision et en fait partie intégrante.

Article 3 : De l'exécution

Le Directeur Général Adjoint, le Conseiller Juridique, le Conseiller Technique, les Directeurs des départements techniques, les responsables des services d'appui et les démembrements de la Direction Générale des Élections sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Article 4 : De l'entrée en vigueur

La présente Décision qui prend effet à compter de la date de sa signature, sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Fait à Conakry, le 18 juin 2026



The image shows a circular official stamp of the Direction Générale des Élections (DGE) of Guinea. The stamp contains the text "DIRECTION GENERALE DES ELECTIONS" around the perimeter and "Directrice Générale" in the center. Overlaid on the stamp is a handwritten signature in blue ink that reads "Djenabou Touré".

Madame CAMARA Djenabou Touré

DECISION N° D/2026/1478/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Kassadou (PREFECTURE : Guéckédou)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

LISTE (SIGLE)	RANG	NOM COMPLET	SEXE	NÉ(E) LE
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	1	MOUSSA N'DASSIMA CAMARA	M	01/07/1989
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	2	HAWA TRAORE	F	04/08/1998
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	3	ALAYE KAMANO	M	28/04/1986
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	4	FANTA CAMARA	F	01/05/1980
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	5	SAYON I CAMARA	M	01/01/1991
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	6	FATOUMATA MANSARE	F	01/02/1996
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	7	ALPHONSE MALAYA TOLNO	M	06/01/1985
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	8	SIA FANTA LENO	F	01/02/1996
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	9	SAA ALBERT TOLNO	M	27/04/1992
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	10	GNAMA TRAORE	F	01/07/1974
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	11	SAYON THORESE TRAORE	M	01/01/1981
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	12	TEWA HAWA LENO	F	01/01/1999
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	13	MOHAMED KOULAKO TRAORE	M	02/07/1990
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	14	FARA BOSCO TOLNO	F	01/06/1982

DECISION N° D/2026/1478/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Kassadou (PREFECTURE : Guéckédou)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	15	MAMADY CONDE	M	01/01/1968
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	16	YAKOUTY TRAORE	M	02/03/1996
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	17	TAMBA DAYE TOLNO	M	06/04/1990
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	18	GNAMA MANSARE	F	03/03/1997
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	19	MAMADOU SAIDOU DIALLO	M	02/12/1995
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	20	FAYA LAYE LENO	M	01/01/1988
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	21	KOUMBA MAKOURA KONIONO	F	01/01/1990
Mouvement Batir Ensemble De Kassadou (MBEK)	1	TAMBA KALLAS CONDE	M	01/01/1954
Mouvement Batir Ensemble De Kassadou (MBEK)	2	MARIAME TRAORE	F	06/06/1972



RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

Travail – Justice – Solidarité



MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DE LA DÉCENTRALISATION

DIRECTION GÉNÉRALE DES ÉLECTIONS - DGE

DECISION N° D/2026/1479/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Kondembadou (PREFECTURE : Guéckédou)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

La Directrice Générale

- Vu** la Constitution ;
- Vu** la Loi Organique L/2025/026/CNT portant Code électoral du 27 septembre 2025 ;
- Vu** le Décret D/2025/087/PRG/CNRD/SGG portant attribution et organisation de la Direction Générale des Élections du 14 juin 2025 ;
- Vu** le Décret D/2025/0124/PRG/CNRD/SGG portant nomination de la Directrice Générale des Élections du 22 juillet 2025 ;
- Vu** le Décret D/2026/0109/PRG/SGG modifiant les dates des élections législatives et communales du 24 mai 2026, ainsi que les dates d'ouverture et de clôture des campagnes pour lesdites élections du 10 avril 2026 ;
- Vu** l'Arrêté A/2026/024/MATD/DGE/SGG fixant le nombre de membres du conseil communal et le nombre d'adjoints au maire par commune du 10 mars 2026 ;
- Vu** l'Avis Consultatif Numero 18 de la Cour Supreme, relatif à l'interprétation et de clarification de certaines dispositions du Code électoral relatives à la proclamation des résultats définitifs des élections communales et aux modalités de transmission des procès-verbaux de centralisation du 26 mai 2026 ;
- Vu** les Décisions des Tribunaux de Première Instance relatives au contentieux électoral lié aux résultats des élections communales du 31 mai 2026 ;

DECIDE

DECISION N° D/2026/1479/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Kondembadou (PREFECTURE : Guéckédou)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Article premier. – De l'objet

La présente décision a pour objet la publication de la liste définitive des conseillers communaux de la commune de Kondembadou, préfecture de Guéckédou, élus à l'issue des élections communales du 31 mai 2026.

Article 2 : De la publication de la liste définitive

La liste définitive nominative des conseillers communaux élus pour la commune de Kondembadou, préfecture de Guéckédou, est annexée à la présente décision et en fait partie intégrante.

Article 3 : De l'exécution

Le Directeur Général Adjoint, le Conseiller Juridique, le Conseiller Technique, les Directeurs des départements techniques, les responsables des services d'appui et les démembrements de la Direction Générale des Élections sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Article 4 : De l'entrée en vigueur

La présente Décision qui prend effet à compter de la date de sa signature, sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Fait à Conakry, le 18 juin 2026



Madame CAMARA Dienabou Touré

DECISION N° D/2026/1479/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Kondembadou (PREFECTURE : Guéckédou)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

LISTE (SIGLE)	RANG	NOM COMPLET	SEXE	NÉ(E) LE
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	1	DAOUDA IRANDOUNO	M	17/09/1968
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	2	AMINATA CONDE	F	05/06/1995
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	3	ABAS CONDE	M	18/07/1985
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	4	MARIAME SIRÉ DIALLO	F	01/01/1981
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	5	ALAIN DÔBÔ GUILAVOGUI	M	01/01/1965
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	6	ROSALINE LELANO	F	01/01/1980
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	7	TAMBA HONORÉ LELANO	M	27/10/1980
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	8	ALPHA OUMAR BALDE	M	10/09/1999
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	9	FRANÇOIS FRANGADOUNO	M	15/06/1985
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	10	MAMOUDOU KANTE	M	08/09/1981
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	11	DÔBÔGNA BAVOGUI	M	02/03/1970



RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

Travail – Justice – Solidarité

MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DE LA DÉCENTRALISATION

DIRECTION GÉNÉRALE DES ÉLECTIONS - DGE



DECISION N° D/2026/1480/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Koundou (PREFECTURE : Guéckédou)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

La Directrice Générale

- Vu** la Constitution ;
- Vu** la Loi Organique L/2025/026/CNT portant Code électoral du 27 septembre 2025 ;
- Vu** le Décret D/2025/087/PRG/CNRD/SGG portant attribution et organisation de la Direction Générale des Élections du 14 juin 2025 ;
- Vu** le Décret D/2025/0124/PRG/CNRD/SGG portant nomination de la Directrice Générale des Élections du 22 juillet 2025 ;
- Vu** le Décret D/2026/0109/PRG/SGG modifiant les dates des élections législatives et communales du 24 mai 2026, ainsi que les dates d'ouverture et de clôture des campagnes pour lesdites élections du 10 avril 2026 ;
- Vu** l'Arrêté A/2026/024/MATD/DGE/SGG fixant le nombre de membres du conseil communal et le nombre d'adjoints au maire par commune du 10 mars 2026 ;
- Vu** l'Avis Consultatif Numero 18 de la Cour Suprême, relatif à l'interprétation et de clarification de certaines dispositions du Code électoral relatives à la proclamation des résultats définitifs des élections communales et aux modalités de transmission des procès-verbaux de centralisation du 26 mai 2026 ;
- Vu** les Décisions des Tribunaux de Première Instance relatives au contentieux électoral lié aux résultats des élections communales du 31 mai 2026 ;

DECIDE

DECISION N° D/2026/1480/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Koundou (PREFECTURE : Guéckédou)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Article premier. – De l'objet

La présente décision a pour objet la publication de la liste définitive des conseillers communaux de la commune de Koundou, préfecture de Guéckédou, élus à l'issue des élections communales du 31 mai 2026.

Article 2 : De la publication de la liste définitive

La liste définitive nominative des conseillers communaux élus pour la commune de Koundou, préfecture de Guéckédou, est annexée à la présente décision et en fait partie intégrante.

Article 3 : De l'exécution

Le Directeur Général Adjoint, le Conseiller Juridique, le Conseiller Technique, les Directeurs des départements techniques, les responsables des services d'appui et les démembrés de la Direction Générale des Élections sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Article 4 : De l'entrée en vigueur

La présente Décision qui prend effet à compter de la date de sa signature, sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Fait à Conakry, le 18 juin 2026


The stamp is circular and contains the text "DIRECTION GENERALE DES ELECTIONS" around the top edge and "DGE * SNO" at the bottom. In the center, it says "Directrice Générale". A handwritten signature in blue ink is written across the stamp.

Madame CAMARA Dienabou Touré

DECISION N° D/2026/1480/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Koundou (PREFECTURE : Guéckédou)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

LISTE (SIGLE)	RANG	NOM COMPLET	SEXE	NÉ(E) LE
Gddk (GDDK)	1	JEAN AMADOU KOUNDOUNO	M	01/01/1980
Gddk (GDDK)	2	WAHA 2 TOLNO	F	08/06/1990
Gddk (GDDK)	3	SIDIKI KOUROUMA	M	02/02/1981
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	1	FAYA BERNARD KOUNDOUNO	M	01/01/1968
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	2	FINDA MOUSSOU KOUNDOUNO	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	3	BALLA SYLLA	M	30/06/1957
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	4	SIA CATHÉRINE KAMANO	F	10/10/1991
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	5	TAMBA JOSEPH KOUNDOUNO	M	01/01/1956
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	6	SIA KORÉA KAMANO	F	11/03/2000
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	7	KÉMO KEÏTA	M	02/12/2000
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	8	FINDA HENRIETTE MILLIMOUNO	F	01/01/1990
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	9	SAA DAVID KAMANO	M	01/01/1974
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	10	SIA PAULINE MILLIMOUNO	F	11/12/1989
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	11	ABOUBACAR KAMANO	M	01/01/1988
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	12	MARIAME KAMANO	F	

DECISION N° D/2026/1480/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Koundou (PREFECTURE : Guéckédou)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	13	FAYA ANTOINE KOUNDOUNO	M	01/07/1973
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	14	FARA TÈDOUNO	M	03/02/1970
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	15	DAOUDA TRAORÉ	M	01/01/1970
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	16	FAYA JULIEN TOLNO	M	23/08/1971
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	17	BAKARY KAMBADOUNO	M	01/01/1997
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	18	FAYA BAKARY TOLNO	M	03/04/1970
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	19	FILY TRAORÉ	M	10/10/1970
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	20	KAMAN CAMARA	M	01/01/1966



RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

Travail – Justice – Solidarité

MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DE LA DÉCENTRALISATION

DIRECTION GÉNÉRALE DES ÉLECTIONS - DGE



DECISION N° D/2026/1481/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Nongoa (PREFECTURE : Guéckédou)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

La Directrice Générale

- Vu** la Constitution ;
- Vu** la Loi Organique L/2025/026/CNT portant Code électoral du 27 septembre 2025 ;
- Vu** le Décret D/2025/087/PRG/CNRD/SGG portant attribution et organisation de la Direction Générale des Élections du 14 juin 2025 ;
- Vu** le Décret D/2025/0124/PRG/CNRD/SGG portant nomination de la Directrice Générale des Élections du 22 juillet 2025 ;
- Vu** le Décret D/2026/0109/PRG/SGG modifiant les dates des élections législatives et communales du 24 mai 2026, ainsi que les dates d'ouverture et de clôture des campagnes pour lesdites élections du 10 avril 2026 ;
- Vu** l'Arrêté A/2026/024/MATD/DGE/SGG fixant le nombre de membres du conseil communal et le nombre d'adjoints au maire par commune du 10 mars 2026;
- Vu** l'Avis Consultatif Numero 18 de la Cour Supreme, relatif à l'interprétation et de clarification de certaines dispositions du Code électoral relatives à la proclamation des résultats définitifs des élections communales et aux modalités de transmission des procès-verbaux de centralisation du 26 mai 2026 ;
- Vu** les Décisions des Tribunaux de Première Instance relatives au contentieux électoral lié aux résultats des élections communales du 31 mai 2026 ;

DECIDE

DECISION N° D/2026/1481/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Nongoa (PREFECTURE : Guéckédou)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Article premier. – De l'objet

La présente décision a pour objet la publication de la liste définitive des conseillers communaux de la commune de Nongoa, préfecture de Guéckédou, élus à l'issue des élections communales du 31 mai 2026.

Article 2 : De la publication de la liste définitive

La liste définitive nominative des conseillers communaux élus pour la commune de Nongoa, préfecture de Guéckédou, est annexée à la présente décision et en fait partie intégrante.

Article 3 : De l'exécution

Le Directeur Général Adjoint, le Conseiller Juridique, le Conseiller Technique, les Directeurs des départements techniques, les responsables des services d'appui et les démembrements de la Direction Générale des Élections sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Article 4 : De l'entrée en vigueur

La présente Décision qui prend effet à compter de la date de sa signature, sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Fait à Conakry, le 18 juin 2026



The image shows a circular official stamp of the Direction Générale des Élections (DGE) de la République de Guinée. The stamp contains the text 'DIRECTION GENERALE DES ELECTIONS' around the top edge and 'DGE * SNO' at the bottom. In the center, it says 'Directrice Générale'. A handwritten signature in blue ink, 'Dienabou Touré', is written across the stamp.

Madame CAMARA Dienabou Touré

DECISION N° D/2026/1481/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Nongoa (PREFECTURE : Guéckédou)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

LISTE (SIGLE)	RANG	NOM COMPLET	SEXE	NÉ(E) LE
Bloc Libéral (BL)	1	TAMBA SAMUEL SANDOUNO	M	04/04/1992
Bloc Libéral (BL)	2	SIA HAWA KAMANO	F	12/02/2001
Bloc Libéral (BL)	3	FAYA YILA SANDOUNO	M	31/12/1966
Bloc Libéral (BL)	4	FINDA BINTOU MILLIMOUNO	F	30/06/1990
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	1	TAMBA GABRIEL BONGONO	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	2	SIA CATHERINE MILIMOUNO	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	3	TAMBA ROBERT OUENDENO	M	01/01/1989
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	4	SIA MARGUERITE MILLIMOUNO	F	01/01/1986
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	5	FOCHIYA KAFUMBA FOFANA	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	6	SIA JEANNE SANDOUNO	F	07/03/1990
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	7	FAYA 3 KAMANO	M	05/05/1996
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	8	YAWA YATTA MILLIMOUNO	F	27/01/1986
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	9	TAMBA VICTOR TONGUINO	M	06/03/1998
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	10	MARIAME SIMAGA	F	04/08/1959
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	11	TAMBA KALLA SANDOUNO	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	12	FINDA IVONNE TOLNO	F	11/06/1959

DECISION N° D/2026/1481/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Nongoa (PREFECTURE : Guéckédou)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	13	TAMBA LAMBERT TONGUINO	M	01/01/1973
--	----	------------------------	---	------------



RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

Travail – Justice – Solidarité

MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DE LA DÉCENTRALISATION

DIRECTION GÉNÉRALE DES ÉLECTIONS - DGE



DECISION N° D/2026/1482/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Ouéndé-Kènèma (PREFECTURE : Guéckédou)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

La Directrice Générale

- Vu** la Constitution ;
- Vu** la Loi Organique L/2025/026/CNT portant Code électoral du 27 septembre 2025 ;
- Vu** le Décret D/2025/087/PRG/CNRD/SGG portant attribution et organisation de la Direction Générale des Élections du 14 juin 2025 ;
- Vu** le Décret D/2025/0124/PRG/CNRD/SGG portant nomination de la Directrice Générale des Élections du 22 juillet 2025 ;
- Vu** le Décret D/2026/0109/PRG/SGG modifiant les dates des élections législatives et communales du 24 mai 2026, ainsi que les dates d'ouverture et de clôture des campagnes pour lesdites élections du 10 avril 2026 ;
- Vu** l'Arrêté A/2026/024/MATD/DGE/SGG fixant le nombre de membres du conseil communal et le nombre d'adjoints au maire par commune du 10 mars 2026 ;
- Vu** l'Avis Consultatif Numero 18 de la Cour Supreme, relatif à l'interprétation et de clarification de certaines dispositions du Code électoral relatives à la proclamation des résultats définitifs des élections communales et aux modalités de transmission des procès-verbaux de centralisation du 26 mai 2026 ;
- Vu** les Décisions des Tribunaux de Première Instance relatives au contentieux électoral lié aux résultats des élections communales du 31 mai 2026 ;

DECIDE

DECISION N° D/2026/1482/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Ouéndé-Kènèma (PREFECTURE : Guéckédou)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Article premier. – De l'objet

La présente décision a pour objet la publication de la liste définitive des conseillers communaux de la commune de Ouéndé-Kènèma, préfecture de Guéckédou, élus à l'issue des élections communales du 31 mai 2026.

Article 2 : De la publication de la liste définitive

La liste définitive nominative des conseillers communaux élus pour la commune de Ouéndé-Kènèma, préfecture de Guéckédou, est annexée à la présente décision et en fait partie intégrante.

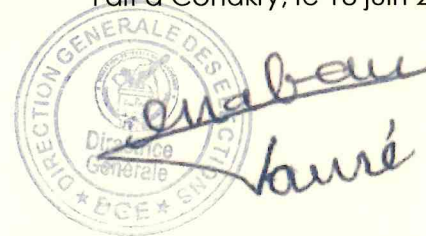
Article 3 : De l'exécution

Le Directeur Général Adjoint, le Conseiller Juridique, le Conseiller Technique, les Directeurs des départements techniques, les responsables des services d'appui et les démembrements de la Direction Générale des Élections sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Article 4 : De l'entrée en vigueur

La présente Décision qui prend effet à compter de la date de sa signature, sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Fait à Conakry, le 18 juin 2026

The image shows a circular official stamp of the Direction Générale des Élections (DGE) of Guinea. The stamp contains the text "DIRECTION GENERALE DES ELECTIONS" and "DGE". Overlaid on the stamp is a handwritten signature in blue ink that reads "Djenabou Touré".

Madame CAMARA Djenabou Touré

DECISION N° D/2026/1482/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Ouéndé-Kènèma (PREFECTURE : Guéckédou)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

LISTE (SIGLE)	RANG	NOM COMPLET	SEXE	NÉ(E) LE
Bloc Libéral (BL)	1	FARA GBAMEY KAMANO	M	14/03/1992
Bloc Libéral (BL)	2	SIA FATOUMATA TOLNO	F	31/01/1992
Bloc Libéral (BL)	3	SEKOUBA KONATE	M	09/06/1997
Bloc Libéral (BL)	4	TEWA MAKOURA MILLIMOUNO	F	31/12/1977
Bloc Libéral (BL)	5	NIOUMA DEGAUL IFFONO	M	20/06/1977
Bloc Libéral (BL)	6	KOUMBA MARIE MILLIMOUNO	F	31/12/1989
Bloc Libéral (BL)	7	FAYA MOISE KAMANO	M	05/02/1993
Bloc Libéral (BL)	8	SIA MARIAME KOUNDOUNO	F	11/02/1996
Bloc Libéral (BL)	9	TAMBA MICHEL KAMANO	M	31/08/1992
Bloc Libéral (BL)	10	SIA FATOUMA KAMANO	F	31/12/1971
Bloc Libéral (BL)	11	IBRAHIMA DIALLO	M	31/12/1994
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	1	SAA MILLIMOUNO	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	2	SIA HÉLÈNE LÈNO	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	3	SAA MALTÉ OUÉNDÉNO	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	4	JOSEPHINE YAWA MILLIMOUNO	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	5	FARA MICHEL IFONO	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	6	YAWA SOCKA MILLIMOUNO	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	7	IBRAHIMA GBANGBA KOROUA	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	8	KOUMBA TOLNO	F	

DECISION N° D/2026/1482/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Ouéndé-Kènèma (PREFECTURE : Guéckédou)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	9	HABIB TRAORE	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	10	TIRANKÉ SANGARÉ	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	11	PAPA OUSMANE KOUNDOUNO	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	12	KOUMBA CHRISTINE OUÉNDÉNO	F	



RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

Travail – Justice – Solidarité



MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DE LA DÉCENTRALISATION

DIRECTION GÉNÉRALE DES ÉLECTIONS - DGE

**DECISION N° D/2026/1484/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Temessadou (PREFECTURE : Guéckédou)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026**

La Directrice Générale

- Vu** la Constitution ;
- Vu** la Loi Organique L/2025/026/CNT portant Code électoral du 27 septembre 2025 ;
- Vu** le Décret D/2025/087/PRG/CNRD/SGG portant attribution et organisation de la Direction Générale des Élections du 14 juin 2025 ;
- Vu** le Décret D/2025/0124/PRG/CNRD/SGG portant nomination de la Directrice Générale des Élections du 22 juillet 2025 ;
- Vu** le Décret D/2026/0109/PRG/SGG modifiant les dates des élections législatives et communales du 24 mai 2026, ainsi que les dates d'ouverture et de clôture des campagnes pour lesdites élections du 10 avril 2026 ;
- Vu** l'Arrêté A/2026/024/MATD/DGE/SGG fixant le nombre de membres du conseil communal et le nombre d'adjoints au maire par commune du 10 mars 2026;
- Vu** l'Avis Consultatif Numero 18 de la Cour Supreme, relatif à l'interprétation et de clarification de certaines dispositions du Code électoral relatives à la proclamation des résultats définitifs des élections communales et aux modalités de transmission des procès-verbaux de centralisation du 26 mai 2026 ;
- Vu** les Décisions des Tribunaux de Première Instance relatives au contentieux électoral lié aux résultats des élections communales du 31 mai 2026 ;

DECIDE

DECISION N° D/2026/1484/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Temessadou (PREFECTURE : Guéckédou)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Article premier. – De l'objet

La présente décision a pour objet la publication de la liste définitive des conseillers communaux de la commune de Temessadou, préfecture de Guéckédou, élus à l'issue des élections communales du 31 mai 2026.

Article 2 : De la publication de la liste définitive

La liste définitive nominative des conseillers communaux élus pour la commune de Temessadou, préfecture de Guéckédou, est annexée à la présente décision et en fait partie intégrante.

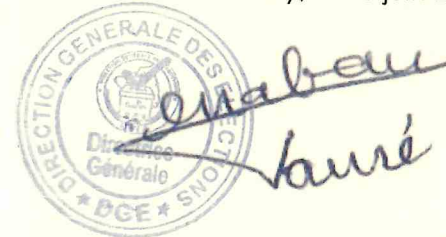
Article 3 : De l'exécution

Le Directeur Général Adjoint, le Conseiller Juridique, le Conseiller Technique, les Directeurs des départements techniques, les responsables des services d'appui et les démembrements de la Direction Générale des Élections sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Article 4 : De l'entrée en vigueur

La présente Décision qui prend effet à compter de la date de sa signature, sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Fait à Conakry, le 18 juin 2026



Madame CAMARA Dienabou Touré

DECISION N° D/2026/1484/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Temessadou (PREFECTURE : Guéckédou)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

LISTE (SIGLE)	RANG	NOM COMPLET	SEXE	NÉ(E) LE
Association Des Jeunes Leaders Pour Le Développement De La Cr De Temessadou Diiabo (AJLDT)	1	TAMBA RYAMOND KOTEMBEDOUNO	M	01/01/1980
Association Des Jeunes Leaders Pour Le Développement De La Cr De Temessadou Diiabo (AJLDT)	2	ANGELINE MILLIMOUNO	F	01/07/1953
Association Des Jeunes Leaders Pour Le Développement De La Cr De Temessadou Diiabo (AJLDT)	3	TAMBA MOUSSATEMBEDOUNO	M	03/01/1985
Association Des Jeunes Leaders Pour Le Développement De La Cr De Temessadou Diiabo (AJLDT)	4	FINDA FANTA KAMANO	F	05/09/1978
Association Des Jeunes Leaders Pour Le Développement De La Cr De Temessadou Diiabo (AJLDT)	5	IDRISSA KOUNDOUNO	M	15/08/1959
Association Des Jeunes Leaders Pour Le Développement De La Cr De Temessadou Diiabo (AJLDT)	6	KOUMBA JACQUELINE MOUSSATEMBEDO	F	20/10/1988
Bloc Libéral (BL)	1	TAMBA LEON KADOUNO	M	08/06/1976
Bloc Libéral (BL)	2	SIA JEANNETTE TONGUINO	F	01/01/1962
Bloc Libéral (BL)	3	JEAN MOTTY KONIONO	M	05/03/1985
Bloc Libéral (BL)	4	KOUMBA ODILE KONDIANO	F	01/07/1977
Bloc Libéral (BL)	5	SAA LENOUM MOUSSATEMBEDOUNO	M	01/01/1979
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	1	FARA ROBERT KOTEMBEDOUNO	M	11/10/1982
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	2	FINDA CECILE LENO	F	01/02/1977

DECISION N° D/2026/1484/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Temessadou (PREFECTURE : Guéckédou)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	3	FAYA GEORGES KAMANO	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	4	YAWA THERESE SANDOUNO	F	05/09/1979
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	5	SAA MICHEL KANTAMBADOUNO	M	05/02/1964
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	6	FINDA ODETTE TOLNO	F	01/01/1971
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	7	KARIFA KOUMASSADOUNO	M	05/06/1995
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	8	KOUMBA ROSALINE TOLNO	F	12/06/1995
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	9	TAMBA JACOB KAMANO	M	24/04/1982
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	10	KOUMBA JACQUELINE KÉÏTA	F	06/12/1983
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	11	FAYA KONDIANO	M	05/06/1991
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	12	CATHÉRINE SÉRÉ KOUNDOUNO	F	25/11/1983



RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

Travail – Justice – Solidarité



MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DE LA DÉCENTRALISATION

DIRECTION GÉNÉRALE DES ÉLECTIONS - DGE

DECISION N° D/2026/1483/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Tékoulo (PREFECTURE : Guéckédou)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

La Directrice Générale

- Vu** la Constitution ;
- Vu** la Loi Organique L/2025/026/CNT portant Code électoral du 27 septembre 2025 ;
- Vu** le Décret D/2025/087/PRG/CNRD/SGG portant attribution et organisation de la Direction Générale des Élections du 14 juin 2025 ;
- Vu** le Décret D/2025/0124/PRG/CNRD/SGG portant nomination de la Directrice Générale des Élections du 22 juillet 2025 ;
- Vu** le Décret D/2026/0109/PRG/SGG modifiant les dates des élections législatives et communales du 24 mai 2026, ainsi que les dates d'ouverture et de clôture des campagnes pour lesdites élections du 10 avril 2026 ;
- Vu** l'Arrêté A/2026/024/MATD/DGE/SGG fixant le nombre de membres du conseil communal et le nombre d'adjoints au maire par commune du 10 mars 2026 ;
- Vu** l'Avis Consultatif Numero 18 de la Cour Supreme, relatif à l'interprétation et de clarification de certaines dispositions du Code électoral relatives à la proclamation des résultats définitifs des élections communales et aux modalités de transmission des procès-verbaux de centralisation du 26 mai 2026 ;
- Vu** les Décisions des Tribunaux de Première Instance relatives au contentieux électoral lié aux résultats des élections communales du 31 mai 2026 ;

DECIDE

DECISION N° D/2026/1483/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Tékoulo (PREFECTURE : Guéckédou)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Article premier. – De l'objet

La présente décision a pour objet la publication de la liste définitive des conseillers communaux de la commune de Tékoulo, préfecture de Guéckédou, élus à l'issue des élections communales du 31 mai 2026.

Article 2 : De la publication de la liste définitive

La liste définitive nominative des conseillers communaux élus pour la commune de Tékoulo, préfecture de Guéckédou, est annexée à la présente décision et en fait partie intégrante.

Article 3 : De l'exécution

Le Directeur Général Adjoint, le Conseiller Juridique, le Conseiller Technique, les Directeurs des départements techniques, les responsables des services d'appui et les démembrements de la Direction Générale des Élections sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Article 4 : De l'entrée en vigueur

La présente Décision qui prend effet à compter de la date de sa signature, sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Fait à Conakry, le 18 juin 2026



Madame CAMARA Dienabou Touré

DECISION N° D/2026/1483/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Tékoulo (PREFECTURE : Guéckédou)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

LISTE (SIGLE)	RANG	NOM COMPLET	SEXE	NÉ(E) LE
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	1	BAKARY TRAORE	M	10/07/1996
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	2	MINATA CONDE	F	25/05/1997
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	3	MAMADOU SALIOU KOMANO	M	02/02/1970
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	4	JACQUELINE TOLNO	F	20/07/1996
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	5	GNOUMA LELANO	M	01/01/1970
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	6	DAMARICE KAMANO	F	01/01/1980
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	7	HONORE LENO	M	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	8	THERESE NEYO TOLNO	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	9	BONHANDO TOLNO	M	01/08/1955
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	10	ELISA DEMBADOUNO	F	01/01/1980
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	11	ALSENY DIALLO	M	01/01/1976
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	12	DAMARICE LELANO	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	13	SÂA MALTE KAMANO	M	05/03/1970
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	14	SINAPA LENO	F	01/07/1970

DECISION N° D/2026/1483/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Tékoulo (PREFECTURE : Guéckédou)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	15	GERÔME TENGUIANO	M	
Tékoulo En Marche (TM)	1	SAA ELIZÉ TOLNO	M	29/05/1905
Tékoulo En Marche (TM)	2	FANTA IRANDOUNO	F	02/06/1905
Tékoulo En Marche (TM)	3	SITTA TOLNO	M	08/06/1905
Tékoulo En Marche (TM)	4	SILI FEINDOUNO	F	23/05/1905
Tékoulo En Marche (TM)	5	MORIBA ONIVOGUI	M	25/05/1905
Tékoulo En Marche (TM)	6	MARIAME TOLNO	F	13/06/1905
Tékoulo En Marche (TM)	7	JEAN FEINDOUNO	M	12/06/1905
Tékoulo En Marche (TM)	8	FANTA DOUNO	F	27/02/1905

